Ville de Notre Dame d'Oé

SPÉCIAL BUDGET

Dans un contexte profondément marqué par la prolongation de l'urgence sanitaire, l'année 2021 est la première année pleine de notre mandat municipal. Le budget 2021, préparé depuis plusieurs mois a été voté fin mars.

Il traduit donc :
- en budget de fonctionnement : le maintien d'une offre de services complète et importante pour l'ensemble des familles oésiennes, tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement
- en budget d'investissement : la mise en œuvre d'orientations budgétaires d'un programme pluriannuel que nous avions déjà présenté et qui sera décliné pour cette nouvelle mandature de cinq ans.

Dans cette période de fortes contraintes, de baisses régulières des concours de l'État, de fragilisation des ressources fiscales plus fortement ressentie cette année par la réforme de la suppression de la taxe d'habitation, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux et poursuivons la même rigueur budgétaire au travers d'un budget ambitieux très largement autofinancé.

Parallèlement à cela, nous intégrons dans notre budget la nécessaire prise en considération de la situation sanitaire : les coûts COVID, le renforcement des protocoles sanitaires de nos structures d'accueil des enfants et des familles et l'octroi des aides apportées aux familles qui en auront le plus besoin.

Les solidarités à tout âge, les services aux familles représentent une part importante de notre budget.
(Vous retrouverez sur le site internet de la Commune, les éléments détaillés de ce budget 2021).

Mais le budget 2021 que nous portons avec optimisme, c'est aussi le maintien de la qualité du service public, la poursuite de l'amélioration de notre cadre de vie, le soutien au redémarrage de notre politique culturelle, le soutien aux politiques sportives, éducatives.. Le budget 2021 est un budget maîtrisé, ambitieux, et solidaire.

Bien à Vous !

Florence Drabik
Adjointe au Maire
Chargée des Finances et du Budget.

LE BUDGET EN CHIFFRES

Le budget global 2021

5 203 039 €

- **Fonctionnement** 4 116 814 €
- **Investissement** 1 086 225 €

Les dépenses de fonctionnement

48,22%
Administration générale

37,07%
Solidarité, Service aux familles

14,71%
Culture, Sports et Loisirs

8,06 %
Cadre de vie

7,47 %
Vie Scolaire

Les recettes de fonctionnement

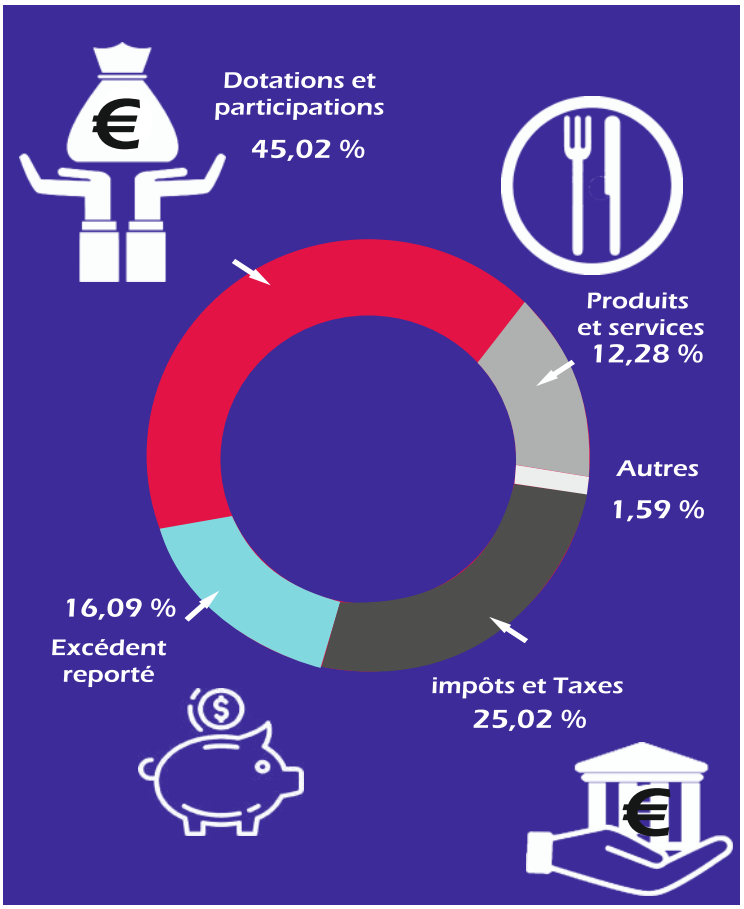

Fiscalité Locale

1 853 210 €
pour l'année 2021

1 722
propriétaires identifiés

80 % des foyers bénéficient de la suppression de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale à compter de 2020.
À compter de 2021 pour les 20% de foyers restants, une diminution progressive de la taxe d'habitation sur la résidence principale s'appliquera jusqu'à sa suppression définitive en 2023.

Vue la suppression du taux de la taxe d'habitation, l'État s'est engagé à maintenir les ressources fiscales de la commune en deux étapes :

1 L'évolution du taux de Taxe Foncière 2021 :
Le transfert du taux départemental 2020 de 16,48 % et son addition au taux communal 2020 de 19,05 % produisent le taux communal de la taxe foncière 2021 de 35,53 %.
Cela produira 1 649 509 € de ressources fiscales.

2 Application du Coefficient Correcteur (COCO) :
Si le nouveau produit de la Taxe Foncière est toujours insuffisant alors l'État applique le COCO.
À Notre Dame d'Oé il est de 1,16 % soit 203 701 €

Avant la réforme

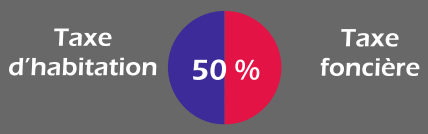

Après la réforme

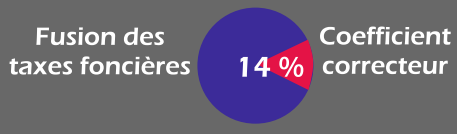

Les investissements majeurs en 2021

La rénovation des salles Blier et Mozart et mise en place d'une chaudière biomasse

368 198 €

Agrandissement de l'atelier municipal, aménagement des extérieurs et création de nouveaux vestiaires

102 000 €

Rénovation de la toiture de la sacristie

18 405 €

Achat de matériels dont un véhicule électrique

95 300 €

Matériel Enfance Jeunesse

82 833 €

Chiffres Clefs

0 %
de hausse d'impôts communaux

40 420 €
de subventions aux associations

404 500 €
d'autofinancement des investissements

Aménagement urbain
20 650 €

Tours métropole Val de Loire

Remboursement emprunt + TMVL
252 200€

Sécurisation du site Oésia + Equipement photovoltaïque
46 600 €

Renouvellement de parcs d'extincteurs, étude pour remplacement centrale incendie SSI Oésia, aménagement de l'accès au quai de la gare, étude section gare, aménagement de voirie, tapis dans les écoles, meubles ALSH, resto scol...

9 Autre
100 039 €

Aide financière exceptionnelle pour la destruction des frelons asiatiques

Nous sommes en pleine période d'édification des premiers nids de frelons asiatiques dits « embryons » par les reines. Pour enrayer l'expansion de cet insecte nuisible pour la biodiversité, la commune subventionne la destruction des « embryons » au bénéfice des particuliers jusqu'au 31 mars 2022.

NID DE FRELON EN COURS DE CONSTRUCTION

UN PRÉ-NID DÉTRUIT C'EST UN NID DE FIN DE SAISON ÉVITÉ

NID DE FRELON ASIATIQUE SOUS DES RIVES DE TOITURES

NID DE FRELON ASIATIQUE EN FIN DE SAISON DANS UN ARBRE

1. Contact avec le service technique communal qui vient vérifier l'espèce et l'activité du nid, et donne son avis sur la destruction par une entreprise spécialisée.

2. La commune participe à hauteur de 50% du coût TTC (arrondi à l'euro près) supporté pour la destruction du nid de frelon asiatique plafonné à 80 €, après communication des pièces adéquates.